

À LA UNE



Tour de France des grossistes : étape à Saint-Lô chez Autodistribution avec Stéphane Travert

Le 17 avril, la CGF organisait conjointement avec la FEDA la visite de l'entreprise Autodistribution à Saint-Lo dans la Manche avec Stéphane Travert, Président de la Commission des affaires économiques de l'Assemblée nationale.

Spécialiste de la vente de la pièce auto, Autodistribution bénéficie en France de 350 points de vente, 5 500 collaborateurs et un catalogue de + de 300 000 pièces.

Cette visite a permis de rappeler le rôle essentiel du commerce de gros, au cœur de nos chaînes d'approvisionnement et de distribution, acteur de proximité, créateur d'emplois et moteur du dynamisme territorial.

Parmi les sujets abordés lors de cette visite :

- Focus sur les relations commerciales avec les grossistes : relations fondées sur des partenariats de long terme ;
- Projet de loi urgence agricole : demande de stabilité des règles applicables aux grossistes ;
- Retards de paiement dans les marchés publics ;
- Décarbonation du secteur et contraintes opérationnelles pour l'électrification, notamment pour les VUL ;
- Facturation électronique et le défi pour accompagner les garages afin d'être prêts au 1er septembre !
- Présentation de l'entreprise, des fournisseurs, des clients et des missions du site Autodistribution Saint-Lô ;
- Digitalisation de l'activité Autodistribution.

Merci à Stéphane Travert pour son intérêt pour notre secteur, ainsi qu'à l'ensemble des équipes d'Autodistribution pour l'organisation de cette visite.

La CGF souhaite la bienvenue au GEIST (Groupement des Entreprises Industrielles de Services Textiles) qui vient de rejoindre la Confédération.

Le syndicat professionnel des entreprises du secteur de la Location-Entretien Textile regroupe 200 entreprises employant 24 000 salariés (dont certains relevant de la CCN 3044) et génèrent 2,5 milliards d'euros de CA (avec des majors comme ELIS).

"Merci à la CGF pour votre confiance, nous sommes très enthousiastes à l'idée de rejoindre la confédération. L'ensemble du Conseil d'Administration est convaincu qu'ensemble nous serons plus forts et en capacité de mieux se faire entendre." **Fabrice Shoshany, Président du GEIST.**

"Nous sommes très heureux d'accueillir le GEIST dans la famille CGF ! Ensemble, nous contribuerons à défendre toujours mieux la diversité et la spécificité des métiers du commerce de gros, maillons essentiels au service des territoires, de l'attractivité économique et de la vie quotidienne des Français !" **Stéphane Antiglio, Président de la CGF**

[En savoir + sur le GEIST](#)



Les grossistes, acteurs de la transition écologique : découvrez le portrait de Pascal Gerardin, Ouest Boissons

La CGF poursuit sa série de portraits consacrée à la mobilisation des professionnels du commerce de gros en faveur de la transition écologique.

Pour ce 4ème épisode, focus sur les grossistes en boissons avec le témoignage de Pascal Gerardin, Directeur logistique chez Ouest Boissons.

L'objectif ?

- Incarner de façon concrète, à travers exemples & chiffres clefs, les actions mises en place par les entreprises du secteur, membres des fédérations adhérentes de la CGF, pour réduire l'impact environnemental de leurs activités.
- Découvrir la pluralité et la diversité des métiers du commerce de gros, essentiels au développement économique, social et environnemental des territoires

Afin de conjuguer décarbonation et viabilité économique, la CGF a publié 10 propositions fin 2025, une démarche responsable et volontaire des entreprises pour réduire l'impact environnemental du secteur à horizon 2030.

Merci à Ouest Boissons et DISTRIPRO, fédération adhérente de la CGF, pour leur participation à ce projet !

[Découvrir le portrait](#)



Les Rencontres annuelles du SNAFAM se sont tenues depuis Châteauroux les 20 et 21 avril

En présence notamment de Yvan Pham, Président du SNAFAM, de Marc Fleuret, Président du Conseil départemental de l'Indre, de Renaud Lassince, sous-Préfet de l'Indre, cet événement a réuni l'ensemble des acteurs de la filière de la fabrication aux armuriers de détail en passant par les grossistes-distributeurs tant au niveau national qu'europpéen.

Parmi les interventions de ces deux journées :

- Thierry Jacobs, Président de l'Association des fabricants européens de munitions sportives (AFEMS) qui est revenu sur les différents sujets impactant la filière parmi lesquels l'interdiction du plomb dans les munitions et ses avancées notables.
- Le ministère de l'intérieur représenté par Yves Hocdé, directeur par intérim de la direction des entreprises et partenariats de sécurité et des armes (DEPSA) a salué la qualité du travail réalisé avec l'équipe du SNAFAM et en particulier avec Bertille SEIVE sa Délégué Générale, autour notamment de la mise en place de la double authentification du système d'information sur les armes (SIA).
- La CGF, quant à elle, est intervenue sur plusieurs thèmes : le lobbying, le droit de la concurrence des organisations professionnelles ou encore la filière REP des emballages professionnels.

Des rencontres qui ont une nouvelle fois démontré l'exigence du SNAFAM et l'engagement de ses adhérents dans un contexte de pression réglementaire croissante sur le secteur.

[En savoir + sur le SNAFAM](#)

INSTITUTIONNEL



REP-EP : la CGF s'associe à INOHA et l'AIMCC pour demander un nouveau report

À quelques mois de l'entrée en vigueur de la filière à responsabilité élargie du producteur (REP) des emballages professionnels, prévue au 1er juillet 2026, la CGF, l'Association française des industries des produits de construction (AIMCC) et les Industriels du Nouvel Habitat (INOHA) ont adressé cette semaine un courrier à Mathieu Lefevre, Ministre délégué chargé de la transition écologique.

Dans ce courrier, les trois organisations alertent le ministre sur les conditions de mise en œuvre de cette réforme qui ne sont toujours pas réunies. Malgré des alertes répétées adressées aux pouvoirs publics, le commerce de gros et ses partenaires constatent que les incertitudes persistent et appellent à un indispensable report afin de permettre une application efficace de la réforme.



Décarbonation du transport : un échange constructif avec le cabinet du Premier ministre ...

Ce lundi 20 avril, la CGF a échangé avec Elsa Wolf-Berthelay, conseillère Transport au cabinet de Sébastien Lecornu, afin de lui présenter le plan de décarbonation volontaire du secteur et échanger autour du projet de loi cadre transport qui instaure une trajectoire progressive d'achats destinée à favoriser le recours aux véhicules électriques dans le transport routier de marchandises.

A travers cette rencontre, la CGF a valorisé les engagements du secteur qui s'inscrivent pleinement dans la trajectoire souhaitée par le Gouvernement. Avec ses 40 000 poids lourds, 190 000 véhicules utilitaires légers et 230 000 véhicules légers en propre, le commerce de gros s'est fixé des objectifs volontaires ambitieux à horizon 2030.

Concernant la trajectoire, la CGF a alerté sur les effets contraignants du dispositif en l'état : risques de distorsion de concurrence avec les transporteurs étrangers, difficulté à absorber ou répercuter les surcoûts, et fragilisation des TPE-PME, qui constituent 95 % du secteur.

À ce titre et dans le cadre des débats parlementaires passés ou à venir, les amendements portés par la CGF visent à :

- Inscrire directement dans la loi un seuil de 5 M€ d'achats annuels de transport routier sans renvoi à un décret afin de garantir lisibilité et stabilité juridique ;
- Corriger le biais de calcul de la trajectoire pour l'étendre aux transports internationaux de marchandises afin d'éviter d'avantager les produits importés ;
- Préciser clairement quels types de transport sont concernés, en incluant toutes les formes courantes utilisées par les entreprises afin que l'ensemble des flux de marchandises soit pris en compte de façon cohérente.
- Alléger les démarches administratives en supprimant les obligations déclaratives et en laissant aux donneurs d'ordre la liberté de s'organiser contractuellement avec leurs transporteurs pour atteindre les objectifs fixés.
- Simplifier le dispositif en intégrant pleinement le transport ferroviaire, fluvial et les solutions combinant rail et route, afin de mieux reconnaître toutes les alternatives contribuant à la décarbonation du transport de marchandises.

Cet échange a conforté la CGF dans sa mobilisation qui se poursuivra à l'Assemblée nationale puisque certaines propositions pourraient être retenues.



... et des avancées positives au Sénat lors de l'examen du Projet de loi-cadre Transport

La CGF est pleinement mobilisée sur le projet de loi Développement des transports qui prévoit, notamment, via l'article 18, une trajectoire progressive de recours à des poids lourds à émission nulle sur la période 2026-2035, applicable aux plus gros donneurs d'ordre.

A l'issue de l'examen du texte en première lecture par le Sénat, la CGF a obtenu quelques avancées, et particulièrement :

- L'extension de l'assiette de la trajectoire de recours à des véhicules à faible émission par les donneurs d'ordre à l'ensemble des véhicules utilitaires, qu'ils soient légers ou lourds. Il s'agit d'adopter une trajectoire de décarbonation plus globale et cohérente avec la réalité du terrain ;
- Le décalage d'un an de la trajectoire, compte tenu du fait que les contrats de transport des donneurs d'ordre pour l'année en cours sont déjà signés en grande partie ;
- La valorisation du transport multimodal.

La CGF a également obtenu que cette trajectoire ne soit pas étendue au transport en compte propre, ce que proposaient des sénateurs.

La CGF va poursuivre sa mobilisation, auprès des députés, pour faire évoluer cette trajectoire, afin qu'elle soit le plus en adéquation possible avec le Plan volontaire de décarbonation du secteur du commerce de gros. Mais également auprès du Gouvernement.

L'échange le 20 avril à Matignon avec la conseillère Transport du Premier ministre (*cf actualité ci-dessus*) laisse entrevoir que certaines évolutions du dispositif, proposées par la CGF, pourraient être retenues.

Plan de décarbonation du commerce de gros



Retour en images sur la visite de Rungis organisée avec le MEDEF le 16 avril

Le 16 avril, à l'invitation du MEDEF et de son Président Patrick MARTIN, la CGF a participé à une visite du Marché International de Rungis, en présence de Stéphane LAYANI, Président de la SEMMARIS, et de plusieurs fédérations adhérentes du Medef et de la CGF.

Cette déambulation au fil des pavillons a permis de mettre en lumière la richesse et la diversité des métiers du commerce de gros, à travers plusieurs univers emblématiques : marée, produits carnés, gastronomie, fromages et produits laitiers, carreaux de producteurs, fruits et légumes, fleurs coupées et plantes en pots.

Interview Stéphane Antiglio



Crise du Moyen-Orient & impacts sur le commerce de gros : la CGF se mobilise

L'activité du commerce de gros est directement impactée par le conflit au Moyen-Orient : carburant, énergie, matières premières, emballages... c'est toute la chaîne d'approvisionnement qui subit une augmentation significative des coûts.

Dans ce contexte, la CGF se mobilise pour accompagner les fédérations adhérentes et relayer au mieux les difficultés rencontrées par les entreprises :

- Intervention le 02 avril de Stéphane Antiglio, Président de la CGF, lors de la réunion interministérielle à Bercy pour alerter sur :
 - la nécessaire action du gouvernement pour faciliter la révision des prix pour les contrats en cours dans les marchés publics via l'application des mécanismes de force majeure ou d'imprévision ;
 - la nécessaire sensibilisation des clients à la réalité des coûts et à la nécessité de les intégrer.
- Participation au Comité transport routier de marchandises sous l'égide du Médiateur des entreprises Pierre Pelouzet qui a pour mission de faciliter le dialogue et l'absorption du choc carburant dans la chaîne de valeur du transport routier de marchandises. Il s'agit notamment d'agir sur les délais de paiement et les pratiques en matière d'indexation des contrats ;
- Mise en place d'une cellule de veille avec les adhérents ;
- Mise à jour des notes techniques sur le dispositif communément appelé « Indexation carburant des prix de transport » et sur les mécanismes juridiques de la force majeure et de l'imprévision en droit des contrats.

**Note Force majeure
& imprévision
[Adhérents]**

**Note Indexation
carburant
[Adhérents]**

**Indices CNR gazole
professionnel
1ère quinzaine avril**

entreprises et qu'elle prenne toute sa place dans le débat public.

L'objectif ? Porter dans le débat présidentiel la réalité du terrain, les attentes des entrepreneurs et les conditions concrètes d'une politique économique à la hauteur des défis du prochain quinquennat.

Répondre au sondage

AFFAIRES ECONOMIQUES



La CGF mobilisée pour la reprise et la transmission d'entreprise

Cette matinée consacrée à la reprise d'entreprise s'est tenue au Ministère de l'économie, réunissant de nombreux acteurs clés du secteur, dont la CGF, autour du ministre des petites et moyennes entreprises du commerce et de l'artisanat, du tourisme et du pouvoir d'achat, Serge Papin.

Alors que près de 500 000 dirigeants s'apprêtent à prendre leur retraite au cours de la prochaine décennie, la question de la transmission des entreprises s'impose désormais comme un défi majeur. Le ministre a clairement affirmé que la reprise d'entreprise figure parmi les priorités politiques pour assurer la pérennité du tissu productif et économique national.

Patrick Martin, président du MEDEF, et Amir Reza-Tofighi, président de la CPME, ont insisté sur l'importance de la cession d'entreprise, la qualifiant d'enjeu national indispensable à la préservation de la valeur, de la compétitivité et de l'investissement.

Les mesures proposées s'articulent autour d'une meilleure information et sensibilisation des cédants et des repreneurs, avec pour objectif d'anticiper les transmissions et de faciliter la rencontre entre l'offre et la demande, notamment grâce à des outils numériques et des événements dédiés.

Un accompagnement renforcé est également au programme, mobilisant les réseaux consulaires et des experts pour sécuriser les projets de reprise. Le financement constitue un axe central, avec le développement de dispositifs comme le crédit-vendeur ou les garanties publiques, afin de soutenir concrètement les candidats à la reprise.

L'ambition est de faire de la transmission d'entreprise un véritable moteur de création de valeur et un pilier durable de la politique économique nationale.

Au cœur de cette stratégie, préserver la souveraineté économique, maintenir l'emploi et éviter la désertification des territoires sont des objectifs affirmés. Cette matinée a confirmé que la reprise d'entreprise est désormais une priorité partagée, portée par une mobilisation collective en faveur du tissu entrepreneurial français.



La CGF au CNORETEL de l'AFTRAL sur le transport de marchandises dangereuses

La CGF a participé le 23 avril aux cotés de la FIPEC, de France Chimie, de l'ATMD et de l'UFCC à une réunion du CNORETEL de l'AFTRAL - **Comité National d'Orientation Risques, Environnement, Transport et Logistique**- consacré au **transport de marchandises dangereuses** et aux formations associées.

La réunion a dressé l'inventaire des principales initiatives innovantes menées par l'Aftral en 2025/2026 ou auxquelles elle est associée :

- Son rapprochement avec une entreprise spécialisée dans la gestion dynamique et la cartographie des stocks de marchandises sur les sites classés ICPE – installations classées pour la protection de l'environnement,
- la dématérialisation de la procédure d'obtention par les conducteurs routiers formés à la conduite en transport de marchandises dangereuses de leur carte professionnelle,
- le projet d'intégration de la cyclologistique dans la réglementation nationale du transport de MD.

La réunion s'est achevée par une présentation de la solution Ecodrive de management de la performance à la conduite proposée depuis quelques mois par l'AFTRAL .

La CGF a par ailleurs organisé le 21 avril un webinaire animé par l'AFTRAL afin de sensibiliser les entreprises du commerce de gros au fait qu'elles sont de plus en plus exposées à des situations les plaçant dans l'obligation d'appliquer les réglementations du transport de marchandises dangereuses. Dans cette même optique la CGF organisera le 19 mai un webinaire sur la réglementation des ICPE.

LA CGF ET SES PARTENAIRES



Inclusion & Handicap : La CGF s'engage !

Pour que le handicap en entreprise ne soit pas qu'une question de conformité, mais une réelle opportunité de croissance et de solidarité, les partenaires sociaux de la CCN des Commerces de Gros, dont la CGF, viennent de publier un Diagnostic sectoriel Handicap.

Menée en partenariat étroit avec l'Agefiph, cette étude de fond permet de dresser un état des lieux précis pour notre secteur.

Avec un taux d'emploi direct de 3,61 % au sein de notre secteur (contre 5,06 % au niveau national), le diagnostic souligne l'importance d'accompagner les entreprises, en particulier les PME et TPE, pour lever les freins au recrutement et au maintien dans l'emploi.

Fruit d'une co-construction avec les entreprises, la feuille de route s'articule autour de solutions opérationnelles pour :

1. Structurer la politique handicap au niveau de la branche.
2. Mettre à disposition une boîte à outils dédiée, des webinaires et un plan de communication pour simplifier les démarches.
3. Faciliter les rencontres candidats-recruteurs et booster l'alternance inclusive.
4. Soutenir la détection précoce des inaptitudes et optimiser l'aménagement des postes grâce à l'appui d'experts.
5. Encourager le recours au Secteur de Travail Adapté et Protégé (STPA).

Ce plan d'avenir vise à faire de la diversité un véritable levier de performance durable et d'attractivité pour nos métiers. La CGF, aux côtés de l'Agefiph et des partenaires sociaux, s'engage pleinement dans le déploiement de ces ressources pour vous accompagner au quotidien.

[Synthèse de l'étude](#)

[Étude complète \[Adhérents\]](#)



Aide au recrutement : inscrivez-vous au webinaire CGF pour découvrir la nouvelle offre de services de France Travail

La CGF, en partenariat avec France Travail, organise une E-Rencontre le Mardi 28 avril 2026 de 9h à 10h afin de découvrir la nouvelle offre de services d'aide au recrutement proposée par France Travail.

[Inscriptions](#)



La CPME se mobilise pour aider les PME à réaliser des économies d'énergie

Dans un contexte géopolitique et énergétique difficile et en collaboration avec l'ADEME, la CPME organise un **webinaire de présentation du programme « Mon parcours économie d'énergies »**, le **mercredi 29 avril de 9h30 à 10h30**.

Ce nouveau programme porté par l'ADEME offre un parcours personnalisé aux dirigeants d'entreprises pour faire baisser leur facture d'énergie.

Interviendront Catherine Guerniou, Vice-Présidente déléguée de la CPME et dirigeante de la Fenêtrière et Sophie Aubert, Directrice des Entreprises et Transitions industrielles de l'ADEME.



Rendez-vous du 15 au 19 juin pour la Semaine des métiers du transport & de la logistique

A l'occasion de cette nouvelle édition nationale des métiers du transport et de la logistique, près de 1 000 événements et animations seront proposés par les agences France Travail et ses partenaires sur l'ensemble du territoire en physique ou en digital : jobs dating, visites d'entreprises et de centres de formation, escape games, ateliers d'information...

La CGF vous invite à participer à cet événement pour faire découvrir les différents métiers et les entreprises qui recrutent.

Pour plus d'informations, contactez Assia Kloul - a.kloul@cgf-grossistes.fr

+ d'infos

LA BOÎTE À OUTILS DE LA CGF [ADHÉRENTS]



Onboarding et fidélisation des talents : Découvrez le Guide pratique de la CGF

Pour favoriser la fidélisation et réduire le turn-over, le processus d'intégration des nouveaux collaborateurs représente un défi majeur pour les entreprises.

Pour accompagner les entreprises du commerce de gros dans ce processus, la CGF publie un **Guide des bonnes pratiques** à adopter pour l'onboarding des nouveaux collaborateurs. Un outil opérationnel issu du retour d'expérience d'une centaine d'entreprises du secteur !

Un parcours en 4 étapes clés cadencées dans le temps :

1. **Preboarding** : sécuriser l'engagement avant le jour J.
2. **Premier jour** : lever les incertitudes.
3. **Premier mois** : instaurer un dialogue régulier.
4. **3 à 6 mois** : confirmer mutuellement l'engagement.

Un outil conçu comme un levier de performance pour réduire le turn-over et les coûts de vacance de poste, renforcer le sentiment d'appartenance, booster la marque employeur auprès des jeunes générations.

Téléchargez le Guide
[Adhérents]

Attirer
Recruter
Fidéliser

Checklist
pour un recrutement réussi

La check-list : aider les entreprises à évaluer et optimiser leurs pratiques de recrutement.

Cette check-list réalisée par la CGF propose pour chaque étape du recrutement un suivi pratique, des conseils d'experts, des contacts utiles, des outils opérationnels (suivi des candidatures, grille d'évaluation des entretiens, fiche de synthèse).

Check-list
[Adhérents]

SAVE THE DATE

DRIVE TO
ZERO

RDV au salon Drive to Zero les 2 et 3
juin 2026

La CGF est partenaire du salon Drive to Zero, le salon de l'innovation pour la mobilité décarbonée, qui se tiendra les 2 et 3 juin prochains.

Pour cette 4ème édition, qui fédérera l'ensemble de l'écosystème de la mobilité décarbonée à l'heure des enjeux d'électrification, d'infrastructures, de logistique bas carbone et de souveraineté énergétique qui s'intensifient, la CGF interviendra lors de la table ronde dédiée à la logistique urbaine.

Programme



La CGF, partenaire des Rencontres
du Négoce le 9 juin 2026

Cette année encore, la CGF est partenaire des Rencontres du Négoce, un évènement co-organisé par Le Moniteur et Négoce.

L'évènement qui accompagne les industriels, distributeurs, négociants sur les grands enjeux d'actualité du secteur !

Programme



SAVE THE DATE !
Mardi 23 juin 2026

Assemblée générale

CGF
Confédération des
Grossistes de France

10H-12H : AG STATUTAIRE

12H-14H : DÉJEUNER

14H-18H : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE OUVERTE

18H00 : COCKTAIL

MAISON DES POLYTECHNICIENS
12 Rue de Poitiers, 75007 Paris

Assemblée Générale de la CGF : rendez-vous le 23 juin !

L'Assemblée Générale de la CGF se tiendra le mardi 23 juin. Après une matinée statutaire réservée aux adhérents de 10h à 12h30, elle réunira dès 14h30 l'ensemble des acteurs institutionnels, économiques et partenaires du secteur.

À travers des tables rondes sur les thèmes de la surenchère réglementaire et de l'attractivité de nos métiers, et l'intervention de grands témoins, l'AG de la CGF sera un lieu d'échange et de prospective sur les enjeux majeurs du commerce de gros. À vos agendas !

Inscriptions externes
(à partir de 14h30)



CGF

Confédération des
Grossistes de France



Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 Janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données vous concernant. Pour l'exercer, adressez-vous directement à cgf@cgf-grossistes.fr.